



Je voudrais couper tout lien familial avec mon père

Par **Audreyfabio**, le **16/06/2014 à 10:46**

Bonjour je suis en conflit de puis toujours avec mon père il ne ses jamais vraiment occuper de moi Bref j'ai couper tout contacte avec cette homme depuis 4 ans et ne veut plus rien avoir affaire avec cette individu j'aimerais savoir se que je peu faire pour ne plus être reconnue comme sa filles j'ai essayer de changer de nom mes il on refuser es que je peu lui faire signer un désaveu de paternités ou autre enfin j'espère que quelqu'un pourra répondre à mes question car je suis totalement perdu dans cette situation. Merci d'avance

Par **cocotte1003**, le **16/06/2014 à 11:04**

Bonjour, rien à faire, votre père restera toujours votre père malgré votre dispute, cordialement

Par **aguesseau**, le **16/06/2014 à 11:34**

bjr,rnvous ne pouvez pas changer la biologie et l'état civil.rnc'est votre père biologique et votre père au regard de l'état civil et il faut des conditions légitimes pour changer de nom de famille.rnseul un juge peut modifier une filiation.rnvous pouvez prendre un nom d'usage.rncdt